



Dictionnaire des théâtres du monde

Gestus

Forme latine pour « geste », utilisée en allemand jusqu'au XVIII^e siècle (dans un contexte souvent ludique), pour désigner les mouvements expressifs des mains et du corps. [Lessing](#), dramaturge, philosophe des Lumières, recommande aux comédiens de cultiver entre autres le « gestus individualisant », afin de « donner à la morale vie et clarté ». Mais ce terme a trouvé un nouvel emploi systématique chez [Brecht](#), dans la théorie du théâtre épique, où le moment de l'individualisation est méthodiquement relayé par celui de la socialisation : « L'attitude corporelle, l'intonation, la mimique sont déterminées par un gestus social », et cela jusque dans la sphère faussement nommée privée.

Le gestus n'implique nullement un rapport simple entre l'intériorité et l'extériorité : d'une part, souligne Brecht, il accentue l'expression en lui enlevant sa nébulosité, mais d'autre part il demeure le plus souvent compliqué ou contradictoire. La question n'est pas de réduire tout ce complexe dont il est porteur, mais bien de le renforcer, chaque gestus devant traduire, à sa façon singulière, la relation du comportement à la situation, autrement dit, potentiellement, à l'ensemble des rapports inter-humains en un lieu et en un temps donnés. Ce lieu et ce temps, à vrai dire, se dédoublent à leur tour : ils sont à la fois ceux de l'objet représenté, et ceux de la représentation elle-même. Selon la règle infrangible du [théâtre épique](#), le gestus de la monstration accompagne toujours le gestus particulier qui est montré. Au total, le gestus occupe bien le centre de la dialectique théâtrale, chez Brecht. La [distanciation](#) ne cesse de fragmenter l'action dramatique en éléments gestuels, produits par un regard critique, tandis que ces éléments gestuels, dans un mouvement inverse de synthèse, sont appelés à se réarticuler au sein de la [fable](#), qui n'est autre que leur composition d'ensemble. À ce compte, chaque événement dramatique, mais aussi chaque pièce de théâtre, a son gestus de base, qui implique tant une certaine organisation interne du matériau traité qu'une façon déterminée d'interpeller le public, y compris et surtout dans ce qu'il a d'historique (donc de variable). Le primat de l'élément gestuel sur l'élément verbal (non verbis, sed gestibus !) correspond à celui de la praxis sur les croyances, les opinions et les idéologies, vouées à la rhétorique tant qu'elles n'ont pas subi l'épreuve de leur mise en œuvre. L'écriture de Brecht se définit elle-même comme gestuelle : gestualité qui césure le discours, afin de libérer une parole en acte.

Rédacteur(s)

[P. IVERNEL](#)

Édition Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Lexique théorique et théoriciens](#)

Zone(s) géographique(s) : Allemagne

Période(s) : 20^{ème} siècle

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Lessing (G.E.) Brecht (B.) distanciation fable

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-gestus>